

Le PRÉSIDENT: Oui. Ce matin, M. Fisher l'a mentionné.

M. FISHER: Une dernière question. Relativement au compte rendu des délibérations du Comité des comptes publics, tel qu'il nous parvient, il est juste de dire, n'est-ce pas, monsieur le président, que depuis une décennie il n'y a eu aucune considération suivie, au sein du Comité des comptes publics, de ce qu'on pourrait appeler la responsabilité générale?

Le PRÉSIDENT: Au Canada?

M. FISHER: Oui.

Le PRÉSIDENT: Je pense qu'il est juste de dire que jusqu'à il y a quatre ans, ce comité était en quelque sorte le comité d'enquête de la Chambre des communes à l'égard des infractions. Parfois il se réunissait, mais non pas de toute nécessité régulièrement.

M. FISHER: Ainsi, essentiellement, si nous adoptions votre proposition ou si le Comité arrivait au stade où il adopterait une motion dans le sens que vous proposez, ce serait la réalisation d'un concept presque entièrement nouveau?

Le PRÉSIDENT: Non, je dirais plutôt l'aboutissement du concept approprié.

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): A la suite de la question qu'a posée M. Fisher sur la pratique suivie au Royaume-Uni, est-ce que M. Henderson sait si le ministère a quelque publication qui pourrait suppléer les comptes publics? Par exemple, y a-t-il une publication ou un document secondaire, préparé pour le Comité des comptes publics qui enquête, mettons, sur le ministère des Transports ou sur l'un des ministres de l'État? Y a-t-il un document secondaire, un document ministériel, et non pas seulement un témoin du ministère se présentant et donnant des renseignements?

M. HENDERSON: Ceux que j'ai vus sont plus ou moins comparables au genre de rapports que publient nos propres ministères, c'est-à-dire des rapports annuels, sauf qu'invariablement les ministères indiquent leurs crédits et les chiffres de la finance, sous forme de tableaux, à la fin. Il s'agit de rapports annuels.

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Est-ce que ces rapports ministériels s'harmonisent avec les prévisions de dépenses?

M. HENDERSON: Les chiffres, oui.

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Les chiffres?

M. HENDERSON: Oui, ils portent le certificat de l'auditeur général, car c'est de cette façon qu'il travaille, d'après les affectations ministérielles.

M. FISHER: Puis-je faire là-dessus des commentaires découlant de l'expérience que j'ai acquise en étudiant les documents du Parlement britannique?

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Êtes-vous député là-bas?

M. FISHER: A moins qu'on n'ait modifié le régime ces dernières années, les comptes militaires qui sont produits relativement à l'Armée et à la Marine sont extrêmement détaillés, beaucoup plus que les nôtres, je pense, et ils sont présentés par le ministère. Mais, en ce qui concerne les autres ministères, il y a une remarquable similitude entre leurs rapports annuels et nos rapports ministériels, sauf que là-bas, si je comprends bien, un comité de fonctionnaires essaie de mettre au point un modèle uniforme de rapport.

Si l'on examine nos rapports annuels, leur format varie depuis le très grand jusqu'à l'assez petit. On constate combien c'est malcommode quand on va à la bibliothèque et qu'on voit la reliure des rapports annuels des divers organismes. Là-bas, on a établi une grandeur régulière, un modèle commun et une disposition normale, de sorte qu'il y a similitude du commencement à la fin.